
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 21.032

L'an deux mille vingt et un, le 19 mars, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Didier SIMONNET
Mme Madeline TANTIN représentée par M. Gilbert LOUX

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DIVERSES

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions à diverses associations.

Accusé de réception en préfecture
017211703061-20210319-BCM21-032-DE
N° de dossier : 2003/2021
Date de réception préfecture : 23/03/2021

- | | |
|--|---------------|
| - CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE | + 110,00 € |
| - SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (S.N.S.M.) | + 15 000,00 € |

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 – Fonction 0203

- | | |
|---|------------|
| ➤ CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE | + 110,00 € |
|---|------------|

Article 6574 – Fonction 114

- | | |
|--|---------------|
| ➤ SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (S.N.S.M.) | + 15 000,00 € |
|--|---------------|



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales le 23 mars 2021
Certifié Conforme
Mairie de Royan le 23 mars 2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

